

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/13020
11 janvier 1979
ORIGINAL : ANGLAIS/
FRANCAIS

LETTRE DATEE DU 11 JANVIER 1979, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU VIET NAM AUPRES DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte d'un télégramme daté du 11 janvier 1979, qui vous est adressé par S. Exc. M. Heng Samrin, président du Conseil populaire révolutionnaire du Kampuchea. Je vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de la pièce jointe comme document du Conseil de sécurité.

L'ambassadeur extraordinaire et
plénipotentiaire,
Représentant permanent auprès de
l'Organisation des Nations Unies,
(Signé) HA VAN LAU

Annexe

TELEGRAMME

LE PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE
ONU - NEW YORK

SUITE A NOTRE TELEGRAMME DU HUIT JANVIER EXPRIMANT NOTRE AVIS DEFAVORABLE CONCERNANT LA REUNION D'UNE SESSION DU CONSEIL DE SECURITE POUR EXAMINER LA QUESTION DU KAMPUCHEA, J'AI L'HONNEUR DE VOUS FAIRE CONNAITRE QU'EN CAS AURA REUNION D'UNE TELLE SESSION, LE CONSEIL POPULAIRE REVOLUTIONNAIRE DU KAMPUCHEA ENVERRERA SON REPRESENTANT POUR PARTICIPER AUX DEBATS SELON L'ARTICLE 37 DU REGLEMENT INTERIEUR PROVISoire DU CONSEIL DE SECURITE. M. HUN SEN, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, REPRESENTERA LE KAMPUCHEA A CETTE SESSION.

HAUTE CONSIDERATION.

PHNOM PENH 11 JANVIER 1979

HENG SAMRIN
PRESIDENT DU CONSEIL POPULAIRE
REVOLUTIONNAIRE DU KAMPUCHEA
